

N°24 : Pratique libérale infirmière : droits et obligations

PUBLIC

- Infirmier(es) du secteur libéral

PROGRAMME

- Droits et obligations des infirmiers dans le cadre conventionnel : cadre législatif et réglementaire
 - δ Décret de compétence
 - δ Accord de bon usage de soins
 - δ Convention et avenants à la convention
 - δ Nomenclature générale des actes professionnels (N G A P)
 - δ Définition des actes de l'Article 11 de la N G A P
 - δ Contrat de bonne pratique professionnelle
 - δ Contrat de santé publique
- Relations avec l'ensemble des acteurs de l'Assurance Maladie
- Répartition des rôles entre l'Etat et l'Assurance maladie :
 - δ Définition de ce qui relève du soin et ce qui relève des actes de la vie quotidienne
 - δ Acteurs et organisation du maintien à domicile (l'infirmière, les réseaux, les C L I C, les services polyvalents, la filière gériatrique)
 - δ L'A P A : Définition, textes réglementaires, missions et attribution
 - δ Les besoins fondamentaux, la grille A G G I R et la prévention de la dépendance
- Les grands principes relatifs à l'économie de la santé : loi de financement de la sécurité sociale, loi de santé publique et qualité des soins

Objectifs

Connaître les obligations et appréhender les enjeux instaurés
Permettre aux infirmier(es) d'articuler la mise en place du maintien à domicile grâce à une meilleure connaissance des compétences de chaque acteur et de leurs actions respectives.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Mises en situation concrète (support documentaire confrontation d'expériences)

INTERVENANTS

- Infirmière (pratique libérale), Formatrice, Responsable d'un service médico-social

Durée

2 jours

Dates

Déterminées en fonction des besoins

Horaires

9h- 12h30 et 14h-17h30

Lieu

En inter :
« A.P.P.S.Formation »

En intra

Coût

En inter : 252 € (nets de taxes) par stagiaire

En intra : 1 554€ (nets de taxes)

(Plus frais de déplacement, d'hébergement et de restauration de l'intervenant)